

COMMUNIQUE

Rencontre avec l'Association des Régions de France

Le 22 mars 2016, le SNCA e.i.L. Convergence a rencontré François BONNEAU, Président délégué de l'ARF qui répondait ainsi à un courrier adressé aux nouveaux présidents de région.

Le SNCA e.i.L. Convergence avait donc face à lui, non seulement le responsable de la Région CENTRE-VAL DE LOIRE en capacité de répondre de la politique de sa région en matière éducative et de formation, mais aussi, dans ce domaine, l'expression de l'ensemble des régions. L'ARF est en effet l'interlocuteur obligé des ministres en ce qui regarde l'aspect technique du secteur éducatif qui incombe aux régions (les lycées et l'enseignement supérieur) et l'orientation qui leur est désormais entièrement dévolue.

MLDS

Le Président BONNEAU considère qu'il faut permettre d'abord l'accrochage en amont tant sur le plan social que pédagogique autant que l'implication de et dans l'entreprise en cas d'apprentissage. Il rappelle qu'il souhaitait que la seconde de LP fût une année propédeutique plutôt qu'une seconde de détermination, mais que ce n'est pas ce projet qui a été retenu. Prévenir le décrochage est beaucoup moins coûteux qu'y remédier une fois qu'il est survenu. Pour que cette prévention soit réalisable, il faut travailler à mettre en synergie tous les partenaires de l'orientation. Citant des itinéraires de formation initiale étonnants et l'efficacité des réseaux interconnectés, ainsi que la nécessité de classes-relais bien pilotées, le Président constate une évolution plutôt positive de la lutte contre le décrochage scolaire grâce aux plateformes dans lesquelles sont très impliquées les régions qui tiennent à y intégrer le décrochage des apprentis et une politique de convergence de tous les acteurs intervenant dans leur fonctionnement.

Interrogé sur la lutte contre l'absentéisme grâce à la mise en place éventuelle de CDDF, le Président considère que cette lutte menée au niveau des DASEN est pertinente ...

Apprentissage

Le Président reconnaît que dans ce domaine, et par l'intermédiaire des CFA, la région intervient sur le versant pédagogique de la formation. Une évolution sans doute liée à la véritable appétence qu'il constate pour la formation en alternance, qui explose dans le supérieur grâce à la licence professionnelle. Mais il ne faut pas que cette appétence entraîne un conflit entre LP et CFA. Pour cela il est nécessaire que l'alternance soit intégrée au système scolaire lui-même afin d'aboutir à une harmonisation entre LP et apprentissage. La carte des formations pilotée par la Région ne concerne-t-elle pas ces deux modalités de formation ?

Comment les régions élargies par la réforme régionale vont-elles répondre à cette appétence ? La plupart d'entre elles, avec un territoire plus vaste et une population plus

nombreuse, va devoir créer de nouvelles opportunités par exemple en termes de bassins d'emplois. Le SNCA e.i.L. Convergence fait remarquer que cet ancrage sur le terrain qu'impose aux régions la troisième étape de la décentralisation est au cœur de sa propre réflexion et de son action et qu'il est, lui semble-t-il, la première exigence pour répondre aux attentes des travailleurs et des citoyens. Le Président cite comme problématique nouvelle la Région de Normandie qui de part et d'autre de la Seine regarde prioritairement pour la poursuite d'études soit vers PARIS soit vers NANTES. Poser la lutte contre le décrochage sous l'angle prioritaire du raccrochage met en évidence l'inadéquation entre la demande de formation par l'alternance et l'offre proposée par les entreprises, voire les administrations.

Il en découle que la responsabilité désormais impartie aux régions de dresser la carte des formations (loi de 2013) non seulement donne à cette tâche une ampleur nouvelle liée au grand nombre des interlocuteurs, mais impose aussi des rapprochements inédits entre les services régionaux et les services nationaux. Le niveau plus large des régions nécessitera sans doute dans certains secteurs un pilotage national ...

De même, la dilatation territoriale et la nécessité de niveaux de formation de proximité posent problème. Mais dans la mesure où l'articulation entre les bacs pro et les STS* s'est bien faite, il est probable que la dualité née du décalage entre le manque d'offre dû à la crise et la demande accrue de formation par alternance sera surmontée.

En raison du manque de temps, les deux derniers sujets que l'audience devait permettre d'aborder, ne sont qu'effleurés.

Le service civique est une opportunité de découverte pour les jeunes gens en déshérence de formation initiale.

Quant aux ATT, à la fois sur la sécurité de leurs conditions de travail, l'amiante par exemple qui vu le coût de son traitement ne peut être éradiquée globalement, et la conduite de leur carrière, ils sont soumis à deux légitimités, celle de l'Etat, quand ils travaillent en milieu scolaire et celle de la Région. Cela est certes paradoxal mais il faut accepter le paradoxe. D'ailleurs le régime indemnitaire de leurs rémunérations convient bien à la plupart d'entre eux, estime Monsieur le Président qui conseille au SNCA e.i.L. Convergence de rencontrer Monsieur le Conseiller Kamel CHIBLI, en charge au sein de l'ARF du secteur Education.

Au terme de ce compte-rendu, le SNCA e.i.L. Convergence remercie encore pour la courtoisie de leur accueil, Monsieur le Président BONNEAU et Monsieur le Conseiller RAINAUD qui l'accompagnait.

** Section de Techniciens Supérieurs, équivalent des BTS*